

BEN MAAROUF (PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES)

10 à 15 dossiers par an soumis aux autorités judiciaires

P3

ABDERRAZAK MAKRI

Pourquoi le HMS dit non à la Constitution ?

P3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Organisation d'examens pour les étudiants résidant dans le Sud

P2

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC

La production baisse de 14,1% au 2ème trimestre 2020

P2



UNION NATIONALE DES ORGANISATIONS D'AVOCATS (UNOA)

Grève nationale de trois jours à partir de demain

Dans un communiqué rendu public hier, le bureau de l'union nationale des organisations d'avocats (UNOA) fait savoir qu'elle a décidé «le gel de toute activité judiciaire au niveau national du 30 septembre au 01 octobre prochain en signe de protestation contre les atteintes aux droits à la défense et en solidarité avec l'organisation des avocats d'Algérie». Dans son document le bureau de l'Union dénonce le «comportement» du président de la chambre pénale de la Cour d'Algier le 24 septembre dernier à l'égard du collectif de la défense et notamment le doyen Me Sellini qui a eu un malaise en plein audience. Il regrette, par la même occasion, qu'il ne soit pas associé aux «amendements apportés l'ordonnance portant révision le code de procédures pénales et à d'autres lois, ce qu'il qualifie de «dérive grave», et demande par conséquent au ministère de la justice de faire appliquer l'article 25 de la loi régissant la profession d'avocat en soumettant cette affaire devant la commission nationale de recours.

P3

ELECTION AMÉRICAINE

Trump sur la défensive à la veille de son débat crucial avec Biden

Donald Trump cherchait hier la riposte après les révélations explosives du New York Times sur sa situation fiscale à la veille d'un débat face à Joe Biden qu'il doit remporter s'il espère rattraper son retard dans les sondages. 750 dollars: le chiffre a marqué les esprits. C'est, selon le quotidien, le montant d'impôt fédéral sur le revenu payé par Donald Trump en 2016, année où il a remporté l'élection présidentielle. Le scoop est de taille car ses déclarations d'impôt sont au coeur d'une âpre bataille, Donald Trump ayant toujours farouchement refusé de les publier contrairement à tous ses prédécesseurs depuis les années 1970. Mine renfrognée, il a offert dimanche soir, lors d'un point de presse particulièrement décousu, l'image d'un président frustré, inquiet à six semaines de l'élection. S'il était battu, il deviendrait le premier président à ne pas être réélu depuis plus d'un quart de siècle (défaite de George H. W. Bush face à Bill Clinton en 1992).

P15

Régions

BLIDA (LOGEMENTS SOCIAUX)

Affichage "prochainement" des listes de 6 000 bénéficiaires

P8

MASCARA

De nouvelles structures pour le secteur de l'éducation

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

146 nouveaux cas, 102 guérisons et 5 décès

P24

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Inauguration de la première unité nationale de production de biosimilaires

P5

STATIONS-SERVICES

Suppression à compter de 2021 de l'essence super avec plomb

P2

Sport

JM ORAN-2022

Achèvement "très bientôt" des travaux de rénovation du Palais des sports

P13



Brèves

STATIONS-SERVICES

Suppression à compter de 2021 de l'essence super avec plomb

Le ministère de l'Énergie a annoncé hier, dans un communiqué, la suppression à compter de 2021 de la commercialisation de l'essence super avec plomb au niveau des stations-services, précisant que ce carburant est "nuisible à l'environnement". L'essence super avec plomb ayant l'indice d'octane 92, produite par les raffineries algériennes, "n'est plus produite ou utilisée dans la majorité des pays", a précisé la même source. Ce type de carburant va être supprimé en grande partie ou reformulé avec retrait du plomb pour être transformée en super sans plomb avec un indice d'octane supérieur à 92, ce qui permettra de mettre fin à l'importation d'essence sans plomb, a ajouté le communiqué. Le ministère de l'Énergie a assuré également qu'à compter de 2021 deux types d'essence seront commercialisées sur le marché, à savoir l'essence normale et super sans plomb. "L'essence normale, qui a un indice d'octane entre 86 et 89, est consommée surtout par des véhicules ne nécessitant pas une qualité avec un indice d'octane supérieur. Le marché national peut être approvisionné à 100% par nos raffineries", a fait savoir le communiqué. Quant à l'essence super sans plomb avec un indice d'octane 95, le ministère a expliqué que "nous ne produisons pas assez", mais l'Algérie "a besoin en ce moment d'importer des volumes de compensation". L'arrêt de son importation sera compensé sur le marché national par le traitement et la reformulation de l'essence super avec plomb, a tenu à souligner encore le ministère. S'agissant de la consommation de carburants en Algérie en 2019, elle avait atteint, selon le communiqué, une quantité de 15 millions de tonnes dont 10,4 millions de tonnes (69%) en gasoil, 3,9 millions de tonnes (26%) en essences de catégorie normale et super, ainsi que 750 000 de tonnes (5%) en GPLc. Font partie de ces volumes consommés, des importations qui ont atteint 578 000 tonnes d'essence super sans plomb, et 913.000 tonnes de gasoil, a-t-on indiqué de même source.

R.N

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Organisation d'examens pour les étudiants résidant dans le Sud

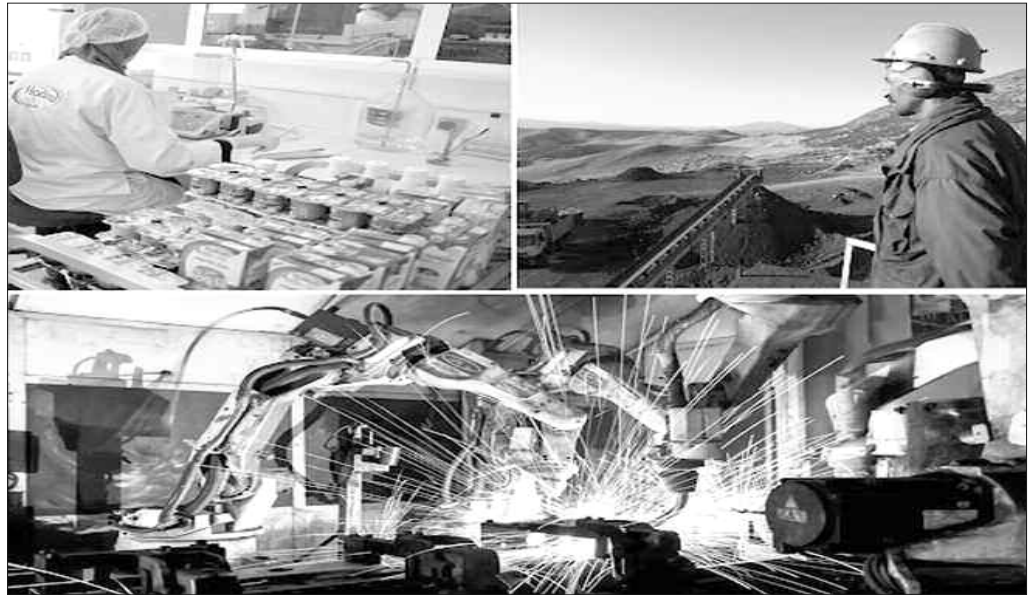
Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé hier, dans un communiqué, l'organisation prochaine des examens pour les étudiants résidant dans le Sud du pays et n'ayant pas pu rejoindre leurs établissements d'enseignement pour la passer en raison d'un cas de force majeure. Le ministère tient à rassurer l'ensemble des étudiants universitaires qui, en raison d'un cas de force majeure, n'ont pas pu rejoindre leurs établissements d'enseignement pour y passer leurs examens, que d'autres examens seront organisés au niveau de leurs villes de résidence dans le sud, souligne le communiqué. "Les concernés seront informés ultérieurement du calendrier et des lieux de déroulement des examens, en coordination avec les directeurs des établissements universitaires dans le sud", précise le ministère.

APS

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC

La production baisse de 14,1% au 2ème trimestre 2020

La production industrielle du secteur public a reculé de 14,1% durant le 2ème trimestre 2020, par rapport à la même période de 2019, a appris hier l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



Durant le 1er semestre de l'année en cours et par rapport à la même période de 2019, la variation moyenne de la production industrielle du secteur public s'est située à -10,4%, précise la même source. La production industrielle du secteur public a connu des baisses au niveau de toutes les activités, avec des chutes importantes pour certaines, durant la période avril-juin 2020, marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19. Le secteur de l'énergie a observé une baisse de 6,8% au 2ème trimestre de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année dernière, a indiqué l'ONS. Les Hydrocarbures ont reculé de 8,5%. Ce repli s'explique, essentiellement, par une chute de 10% de la production dans la branche "pétrole brut et gaz naturel" et une baisse de 6,4% dans celle de "liquéfaction du gaz naturel" et de 4,3% dans le "raffinage de pétrole". Les mines et carrières ont affiché, quant à elles, une baisse de production de 3,6%. Les baisses constatées au niveau de l'extraction de la pierre argile et sable et celle du minerai de fer, ont largement influé sur la tendance glo-

bale. En revanche, l'extraction du minerai et matières minérales a enregistré une hausse appréciable avec +10,2%. Les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE) ont baissé de 54,9%. Plusieurs activités ont accusé des chutes de leur production, notamment, la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques, celle des biens d'équipement mécanique ainsi que la sidérurgie et transformation de la fonte et acier. Les matériaux de construction, pour leurs parts, ont enregistré une variation de -24,7%. Toutes les activités relevant de ce secteur ont affiché des baisses, notamment les liants hydrauliques et la fabrication des matériaux de construction et produits rouges. Les industries chimiques ont enregistré également une baisse de 14,3%, confirmant leur tendance baissière observée depuis le 3ème trimestre 2019, selon l'ONS. La plupart des activités relevant du secteur a été touchée par cette baisse, notamment, la fabrication des autres produits chimiques et celle des autres biens intermédiaires en plastique. En revanche, la fabrication de la résine synthé-

tique et matière plastique a marqué une hausse. Concernant les industries agroalimentaires, elles ont assisté à une relative stagnation de leur production durant le 2ème trimestre en affichant une variation de -0,3%. Le travail de grains continue de réaliser des performances en inscrivant une augmentation de 5,6%, selon les données de l'ONS. La production industrielle des textiles a enregistré aussi une variation négative, avec -26,6%, alors que les industries des bois et papier ont reculé de 37%, en raison de la baisse constatée dans des activités relevant du secteur, notamment, l'industrie de l'ameublement et la menuiserie générale. Quant à la production des industries des cuirs et chaussures, elle a chuté de 54,7%, enregistrant une baisse pour le 2ème trimestre successif. Cette tendance est perceptible tant au niveau des biens intermédiaires (-60,6%) que des biens de consommation (-42,4%). En 2019, la production industrielle du secteur public a connu une hausse de 2,7%.

R.N

LUTTE CONTRE LA RAGE

Atteindre l'objectif de "zéro cas" en Algérie

La lutte contre la propagation de la rage implique d'atteindre un objectif de "zéro cas", a souligné, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, insistant sur l'importance de "l'intersectorialité" pour y aboutir. Le ministre s'exprimait à l'ouverture d'une rencontre virtuelle de sensibilisation sur la maladie, organisée par visioconférence au siège du ministère en célébration de la Journée internationale de la lutte contre la rage, et réunissant les responsables de santé concernés à travers le territoire national. Il a indiqué que le but des pouvoirs publics est d'atteindre un objectif de "0 cas" de rage en Algérie, rappelant que 15 à 20% des cas s'avèrent mortels, d'où "l'impératif d'y prêter attention dès qu'une personne est léchée ou mordue par

un chien, le recours au traitement n'étant plus efficace une fois le système neurologique affecté par le virus", explique-t-il, avant de convier les personnes ayant été en contact avec un animal potentiellement porteur de la rage à "se rapprocher dans les meilleurs délais" des centres de soins de proximité. Tout en assurant "la disponibilité et la gratuité" des vaccins à travers le territoire national, M. Benbouzid a plaidé pour "la vaccination systémique" pour les propriétaires d'animaux. De même qu'il a insisté sur l'importance de "l'intersectorialité" pour une bonne prise en charge du risque rabique, la question étant également du ressort d'autres départements ministériels. Intervenant en qualité de sous-directrice des maladies prévalentes et de l'alerte sanitaire au ministère de la Santé, Dr Samia Hammadi, a souligné

"le contexte particulier" dans lequel est célébré cette Journée cette année, en raison de la pandémie sanitaire mondiale du Coronavirus, avant de rappeler que l'objectif de l'OMS d'atteindre "0 cas" s'étale jusqu'en 2030. "Nous sommes à 10 ans de la fin du délai de cet objectif, aussi devrions-nous nous interroger si nous parviendrions réellement à y arriver ou pas sachant qu'en 2015, on affirmait ne pas être loin", a-t-elle déclaré, avant de faire observer que les statistiques liées à la rage ont évolué, depuis, en baisse puis en hausse. A travers la manifestation d'aujourd'hui, il s'agit de partager les expériences de deux wilayas pilotes que sont Biskra et Ain-Témouchent, a-t-elle ajouté, avant de décliner les différentes thématiques qui y seront abordées.

R.N

BEN MAAROUF (PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES)

10 à 15 dossiers par an soumis aux autorités judiciaires

Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Ben Maarouf, a révélé hier que le nombre de dossiers "soumis par la Cour des comptes aux autorités judiciaires varie de 10 à 15 dossiers chaque année". Il a indiqué au Forum de la Radio nationale que les prérogatives de la Cour des comptes "seront plus étendues et renforcées comme le stipule la nouvelle constitution".



Ben Maarouf, qui s'exprimait hier à l'émission du Forum diffusée par la chaîne 1 de la Radio nationale, a expliqué que le contrôle de l'argent de l'État n'était pas clair dans la constitution de 1996 et concernait principalement les collectivités locales, les administrations centrales et des institutions de nature administrative. Dans la Constitution de 2016, les prérogatives de la Cour ont connu une légère étendue. Quant à la nouvelle révision de la Constitution, elle confirme clairement que les prérogatives de la cour sont

étendus sur tout ce qui est public commercial ou administratif. Le président de la Cour des comptes a déclaré que la tâche principale du juge de la Cour est de vérifier les documents financiers et que les processus de contrôle audités permettent aux chambres du Conseil de découvrir certaines opérations illégales, notamment dans les opérations de marchés publics, d'en rédiger des rapports et de les soumettre au procureur général de la Cour des comptes qui communique avec la justice et envoyer le dossier au par-

quet compétent. En ce qui concerne l'obligation de la mise en application des recommandations faites par la Cour après chaque enquête et contrôle, cela n'est pas possible, selon Ben Maarouf, car « si les institutions publiques ou les collectivités locales sont obligées de suivre nos recommandations, la responsabilité de celles-ci sera transférée au conseil ». Dans ce contexte, Ben Maarouf a déclaré : "Au cours des dernières années, nous avions l'habitude de mener les opérations de contrôle et de les sanctionner par un ensemble

de recommandations qui, nous l'espérons, seront prises en compte dans un souci de bonne gestion des deniers publics mais, maintenant, nous avons créé un programme pour vérifier la mise en œuvre des recommandations que nous proposons." Ben Maarouf a expliqué que le budget d'équipement est « celui qui comporte les plus grands risques dans l'utilisation de l'argent public », contrairement au budget de gestion, qui est « principalement orienté vers le règlement des salaires.»

Id.D.

UNION NATIONALE DES ORGANISATIONS D'AVOCATS (UNOA)

Grève nationale de trois jours à partir de demain

Dans un communiqué rendu public hier, le bureau de l'Union nationale des organisations d'avocats (UNOA) fait savoir quelle a décidé «le gel de toute activité judiciaire au niveau national du 30 septembre au 01 octobre prochain en signe de protestation contre les atteintes aux droits à la défense et en solidarité avec l'Organisation des avocats d'Alger». Dans son document, le bureau de l'Union dénonce le «comportement» du président de la chambre pénale de la Cour d'Alger le 24 septembre dernier à l'égard du collectif de la défense et notamment le doyen Me Selini qui a eu un malaise en plein audience. Il

regrette, par la même occasion, qu'il ne soit pas associé aux «amendements apportés à l'ordonnance portant révision le code de procédures pénales et à d'autres lois, ce qu'il qualifie de «dérive grave», et demande par conséquent au ministère de la Justice de faire appliquer l'article 25 de la loi régissant la profession d'avocat en soumettant cette affaire devant la commission nationale de recours. L'Union nationale des organisations des avocats pointe également du doigt « la généralisation des procès par visioconférence » qui est censé être une exception et non la règle, en ce sens, lit-on, que «l'accusé a le droit de se présenter devant

la justice et plaider sa cause». Elle en veut d'autant plus que le recours systématique au jugement par visioconférence a transformé les dernières affaires en «simulacres de procès expéditifs qui enfreignent les critères des procès justes et les droits de la défense». Les avocats rappellent que le droit à la défense est «sacré» et ne saurait être remis en cause «quel que soit le contexte et même si l'accusé a commis des crimes abjects, il garde son droit à un procès équitable conformément aux conventions internationales que l'Algérie a signées», conclut le communiqué.

Abir N.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Un usurpateur de fonction de cadre à la présidence arrêté

La police judiciaire relevant de la Direction générale de la Sécurité intérieure a arrêté, récemment, le dénommé Zohir Ansel dit «Karim Sifou», prétendu président du pseudo Conseil des Jeunes algériens, pour son implication dans des affaires d'usurpation de fonction de cadre auprès de la présidence de la République, d'escroquerie de cadres supérieurs, de pratiques de chantage et de corruption, et d'activités subversives sur les réseaux sociaux, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre des efforts consentis visant à lutter contre la corruption et à contrecarrer les pratiques de chantage et d'escroquerie susceptibles de porter atteinte aux institutions de l'Etat, les services de la police judiciaire rele-

vant de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure ont procédé, le 16 septembre 2020, à l'interpellation du dénommé Zohir Ansel dit «Karim Sifou», prétendu président du pseudo Conseil des Jeunes algériens", précise le communiqué. "Cette interpellation intervient suite à une enquête et une poursuite minutieuse qui a abouti à l'implication du mis en cause dans des affaires d'usurpation de fonction de cadre auprès des services de la présidence de la République, d'escroquerie de cadres supérieurs, de pratiques de chantage et de corruption et d'activités subversives sur les réseaux sociaux. Il prétend, également, entretenir des liens de parenté avec des hauts responsables de l'Etat, civils et militaires", souligne la même source. "Le concerné a été

présenté, le 20 septembre 2020 par devant le procureur de la République près du tribunal de Roubaïa où le juge d'instruction a décidé de le mettre sous mandat de dépôt au niveau de l'Etablissement pénitentiaire d'El Harrach pour plusieurs chefs d'inculpation à savoir : imixtion, sans qualité, dans des fonctions publiques civiles ou militaires, usurpation de fonction et escroquerie", ajoute le communiqué. "Il convient de souligner que ledit escroc fait l'objet de dix-sept (17) condamnations entre 2002 et 2012 par les tribunaux de Khenchela et Oum El Bouaghi, dans des affaires d'usurpation de fonction et trafic d'influence, et faux et usage de faux", conclut la même source.

APS

ABDERRAZAK MAKRI

Pourquoi le HMS dit non à la Constitution

Dans une conférence de presse au siège central du mouvement, consacrée à l'explication de la position du parti vis-à-vis du référendum sur la Constitution, prise lors de la session du Conseil national de la Choura samedi, le président du Mouvement de la société pour la paix (HMS), Abderrazak Makri, a annoncé que son parti fera campagne pour voter contre la révision de la Constitution. Makri a déclaré que son mouvement appelle à aller au vote pour «renverser la Constitution et les laïcs».

Entre la participation et le boycott, le parti du défunt Mahfoud Nahnah a choisi la participation, «parce que le boycott facilitera l'adoption de la Constitution telle qu'elle est et comme le veulent les laïcs», a déclaré Mokri. Mais il votera contre parce qu'il le considère comme non consensuel et qu'aucun dialogue n'a eu lieu à ce sujet, et il n'a pas pris en compte les propositions de base avancées par la classe politique, telles que la nature du système politique, l'indépendance de la justice et l'autorité indépendante pour organiser les élections. Selon le président du HMS, le texte de la révision de la Constitution «n'a pas non plus répondu à la plupart des propositions du mouvement, telles que la nature du système politique, la nomination du gouvernement à partir de la majorité parlementaire, l'élimination de la duplication des chambres parlementaires et l'adoption de la Charia comme source de législation. Selon Makri, la Constitution soumise au référendum du 1er novembre, est "loin d'être la constitution d'une révolution dans laquelle 20 millions d'Algériens sont partis". Après l'avoir étudié, le mouvement l'a jugé selon 7 critères, a-t-il dit, dont les promesses du président Tebboune, les aspirations du mouvement, l'expérience du mouvement et les expériences d'autres pays. Il a également détaillé certains sujets qu'il jugeait dangereux, comme l'article 65, quatrième paragraphe, qui rend l'école neutre sans identité, car Makri estime que l'école «doit être neutre quant aux partis politiques et non concernant les valeurs». Il estime, par ailleurs, que «les touches laïques imposées sont claires, car le cinquième paragraphe du même article exclut la mosquée de sa dimension idéologique», a-t-il dit.

Makri a également évoqué la protection de la famille, dont les constitutions précédentes stipulaient que la protection de la famille est le rôle de l'État et de la société, et l'article 43 a supprimé ce rôle de la société. Le chef du "Hamas" estime qu'il existe une confusion dans l'esprit des articles sur la société civile dans la démocratie participative liée à la société civile et la démocratie représentative liée aux partis. Sur le plan des droits et libertés, l'article le plus dangereux de l'avis de Makri est l'article 76 qui «abolit la Constitution» selon lui et en fait une «mascarade», car il fait des citoyens deux classes, «celle qui a le droit d'occuper les plus hautes fonctions souveraines de l'État et celle qui n'y a pas droit», conclut-il.

Seddik. Y.

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

**Coup d'envoi
de "la plateforme
du chercheur
algérien"**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a donné, dimanche à Alger, le coup d'envoi de "la plateforme du chercheur algérien" qui permettra d'inventorier et de recenser toutes les informations relatives à la recherche scientifique.

Dans son allocution lors de la cérémonie du coup d'envoi de la plateforme numérique du chercheur algérien (research.dz), le ministre a précisé que cette plateforme se veut "une structure informatique visant l'inventoriage, le recensement et la centralisation de toutes les informations ayant trait au chercheur et à la recherche scientifique en Algérie". "La collecte de toutes ces informations et données pour enrichir cette plateforme ne saurait être effectuée qu'à travers la conjugaison des efforts et la collaboration entre les instances concernées dans le secteur", a-t-il soutenu.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué également que "l'édification de l'Algérie nouvelle exige du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique d'accompagner les aspirations de la société en général et le système universitaire en particulier, en tenant en compte les impératifs de qualité". Soulignant l'importance de cette plateforme numérique, M. Benziane a ajouté qu'elle "constitue un jalon supplémentaire pour le renforcement de la gouvernance de la gestion de la recherche scientifique à travers la présentation d'un outil unifié pour fournir aux chercheurs et aux gestionnaires des outils de recherche et d'observation qui leur permettront d'exploiter rationnellement les moyens et les équipements scientifiques disponibles au niveau national".

CYBERCRIMINALITÉ

**Des juges algériens prennent
part à un atelier international
sur les investigations**

Des magistrats algériens prendront part à un atelier international visant à présenter les bonnes pratiques de coopération entre les instances de la justice pénale et les opérateurs de services en matière d'investigation liée à la cybercriminalité, a indiqué le ministère de la Justice dans une publication sur son site web.



Organisé par l'Organisation internationale de la Police pénale et le Bureau du Programme européen de lutte contre la cybercriminalité, cet atelier s'articulera autour du thème "Pouvoirs de justice pénale et opérateurs de services multinationaux: renforcement de la coopération entre les deux secteurs public et privé en matière d'espace cybernétique", et sera animé par des représentants d'un groupe de travail (Task force) spécialisé dans la lutte contre l'escroquerie en ligne et de l'entreprise Facebook ainsi que des en-

treprises américaines et autres. Les participants à cet atelier se pencheront également sur "l'évaluation des défis juridiques, organisationnels, techniques et culturels de la coopération entre les deux secteurs public et privé en matière de lutte contre les crimes cybernétiques". A ce titre, et dans le cadre du programme de renforcement du secteur de la justice en Algérie, le ministère de la Justice organisera une session de formation de trois jours (27-29 septembre) sur "l'assistance aux victimes de crimes", au profit des magistrats, des

auxiliaires de justice, des avocats et des représentants de la société civile et des associations. Ladite session vise "l'amélioration des modes d'assistance aux victimes de crimes parmi les adolescents et les mineurs". A noter qu'une formation de cinq mois en langue anglaise a été initiée, en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, au profit de 20 cadres du ministère et 20 juges exerçant au niveau des Cours de justice des régions du centre.

RN

MINE

Lancement de l'exploitation artisanale de l'or dans le Sud

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé dimanche à Illizi, que le lancement du projet d'exploitation minière artisanale de l'or dans le Grand Sud constituait une "valeur ajoutée" pour le développement et la diversification de l'Economie nationale.

"La relance de l'activité minière dans le Grand Sud, qui constitue une valeur ajoutée pour l'économie, entre dans le cadre de l'orientation du Gouvernement vers la diversification de l'économie nationale, à travers la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire donnant la possibilité aux jeunes d'une exploitation artisanale de l'or, en vertu d'autorisations qui leur seront accordées avec des conditions précises et des facilitations dans leur octroi, et permettant aussi de mettre fin à l'exploitation anarchique des métaux et leur contrebande", a précisé le ministre des Mines.

Le secteur des Mines a élaboré un plan, en coordination avec différents partenaires, pour garantir la réussite de ce projet et sa

concrétisation dans le respect de l'Environnement, de la préservation de la diversité biologique et du développement durable, a souligné M. Arkab, qui est accompagné dans sa visite à Illizi d'une forte délégation ministérielle.

Le ministre des Mines est accompagné des ministres de l'Environnement et de la Formation et l'Enseignement professionnels, Nassira Benharrats et Hoyam Benfriha respectivement, du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, et du conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté à l'étranger, Nazih Berramdane.

Plusieurs sites ont été identifiés dans la région de Djanet pour l'activité d'exploitation minière artisanale de l'or par les jeunes de la région, qui vont bénéficier de l'encadrement, la formation et l'accompagnement dans le domaine, sous la supervision de spécialistes de l'Agence nationale pour la

transformation de l'or et de l'Agence du service géologique en Algérie, a soutenu M. Arkab.

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a assuré, pour sa part, de l'accompagnement par son secteur de cet important projet prévu pour une exploitation optimale de l'or dans la région, à la faveur d'une formation spécialisée des jeunes désireux de monter une entreprise dans le domaine de l'exploration minière.

Hoyam Benfriha a ajouté, dans ce contexte, l'ouverture prochaine par le secteur dans la wilaya d'Illizi de spécialités de formation en rapport avec l'exploitation artisanale de l'or, sous la supervision d'un encadrement spécialisé et hautement qualifié.

Une convention de coopération a été signée dans le cadre de cette visite entre les secteurs de la formation professionnelle et des Mines, prévoyant l'installation au niveau des chantiers d'apprentis dans différentes spécialités liées aux activités des mines et des carrières, en plus de la coopé-

ration dans le domaine de l'investissement et de la création de micro-entreprises, et la valorisation de canaux de coopération institutionnelle.

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, et la délégation qui l'accompagne, tiendront en fin d'après-midi une rencontre avec les jeunes de la wilaya déléguée de Djanet (420 km Sud d'Illizi) pour présenter le projet d'exploitation minière artisanale de l'or dans la région, le cadre juridique et réglementaire le régissant, et les modalités de bénéfice des autorisations permettant aux jeunes d'exercer cette activité professionnelle dans un cadre organisé et efficace.

Huit périmètres ont été identifiés dans la wilaya d'Illizi pour l'exploitation minière artisanale de l'or dans les sites de Tiririne et Akendouker, dont les dossiers ont été étudiés par les services techniques de la wilaya qui ont donné leur aval pour leur exploitation, selon les explications fournies lors de la visite.

APS

FABRICATION PHARMACEUTIQUE

Inauguration de la première unité nationale de production de biosimilaires

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a inauguré hier à Alger la première unité de production de biosimilaires en Algérie au sein du complexe de production pharmaceutique du laboratoire Frater Razes-Algérie.



Lors d'un point de presse, en marge de la visite d'inauguration de l'unité de production, M. Benbahmed a fait savoir que "cette première expérience du genre dans notre pays entre dans le cadre du plan de travail du secteur en application des directives du président de la République dont le but est la relance de la production nationale en s'appuyant sur des produits innovants à forte valeur ajoutée tout en s'orientant vers l'export".

LES BIOSIMILAIRES SONT DES MÉDICAMENTS PRODUITS À PARTIR DE CELLULES VIVANTES.

Le laboratoire algérien a ainsi entamé la production du premier biosimilaire fabriqué en Algérie, le Varenox, un anticoagulant empêchant la formation ou l'extension des caillots dans les vaisseaux sanguins. Il est également utilisé à faible dose, dans le traitement préventif des accidents thromboemboliques et à forte dose, dans le traite-

ment des thromboses veineuses et, en association avec l'acide acétylsalicylique, dans le traitement initial du syndrome coronarien aigu et de l'infarctus du myocarde. "Ce produit était auparavant importé à 100% et coûtait au Trésor public près de 60 millions d'euros annuellement", a-t-il souligné, ajoutant que ce médicament est utilisé notamment dans le protocole de soin des personnes atteintes du virus Covid-19. "Cela nous permet d'assurer notre souveraineté sanitaire. Car pendant cette pandémie, tous les pays ont dû compter sur eux-mêmes", a affirmé M. Benbahmed. Présent à cette cérémonie, le P-dg du laboratoire Frater Razes-Algérie, Abdelhamid Cherfaoui, a indiqué que la capacité de production de cette nouvelle unité est de 15 à 18 millions de seringues/an. "L'objectif est par la suite d'exporter vers les pays arabes, vers l'Afrique et pourquoi pas vers l'Europe. Cela est possible, car nous bénéficions de standards internationaux dans notre processus

de production", a-t-il assuré. De plus, il a fait observer que la main d'œuvre impliquée dans cette nouvelle unité est "100% nationale, diplômée d'universités algériennes". Pour sa part, le secrétaire général du laboratoire, Abderrahmane Boudiba, a estimé que "l'Algérie entre dans une nouvelle ère concernant la fabrication pharmaceutique, passant des médicaments chimiques aux médicaments issus de cellules vivantes". Cela permettra, a-t-il expliqué, de fabriquer les médicaments localement sans avoir besoin de matière première. La matière première de ces biosimilaires étant issue de la culture cellulaire. "Grâce à ces médicaments, nous aurons une autonomie dans le cadre de la sécurité sanitaire du pays. D'autant que lors de cette pandémie du covid-19, les frontières ont été fermées en Inde et en Chine, deux pays exportateurs de matière première destinée à l'industrie pharmaceutique", a-t-il souligné.

RE

Brèves

CANADA

Le rond à béton importé d'Algérie visé par une enquête

L'Agence des services frontaliers du Canada a ouvert une enquête le 22 septembre 2020 en vertu de la Loi sur les mesures spéciales d'importation concernant le présumé dumping préjudiciable de certains ronds à béton de la République algérienne démocratique populaire, de la République arabe d'Égypte, de la République d'Indonésie, la République italienne, la Fédération de Malaisie, la République de Singapour et la République socialiste du Vietnam, a rapporté le site Steelguru. L'enquête fait suite à une plainte déposée par AltaSteel Inc., ArcelorMittal Long Products Canada et Gerdau Ameristeel Corporation. Les marchandises en question sont définies comme des « ronds à béton en acier déformés et laminés à chaud en longueurs droites ou enroulées, communément identifiées comme des barres d'armature, de divers diamètres allant jusqu'à 56,4 millimètres inclusivement, dans diverses finitions, à l'exclusion des barres rondes simples », a précisé la même source. Pour rappel, le complexe sidérurgique Tosyali Algérie a repris, en août dernier, les opérations d'exportations d'acier en programmant une opération d'expédition de 18 000 tonnes de rond à béton vers le port d'Oshawa au Canada.

R.E

AUTOMOBILE ÉLECTRIQUE

Volkswagen investira 15 milliards d'euros en Chine

Le groupe allemand de l'automobile Volkswagen a annoncé hier un investissement supplémentaire d'environ 15 milliards d'euros avec ses co-entreprises d'ici 2024 pour se développer dans l'électrique en Chine, le premier marché automobile mondial. Il est question de produire localement 15 nouveaux véhicules entièrement électriques d'ici 2025, qui représentent 35% du portefeuille de produits dans le pays, a indiqué un communiqué du groupe. Le groupe de Wolfsburg, dont la Chine représente 40% des ventes, va investir aux côtés de ses co-entreprises SAIC, FAW-Volkswagen et JAC Volkswagen, dans laquelle l'allemand a déjà investi un milliard d'euros en mai pour en prendre la majorité. Cet investissement s'ajoute aux 33 milliards d'euros déjà engagés par le constructeur allemand dans la voiture électrique dans le monde sur la même période. La production des futurs modèles électrique débutera en octobre dans deux nouvelles usines utilisant des plateformes modulaires, capables de produire plusieurs modèles, avec une capacité combinée pouvant atteindre 600 000 unités par an. Cette annonce intervient quelques jours après que la Chine eut, par la voix de son président Xi Jinping, annoncé son engagement à la neutralité carbone d'ici 2060. "Volkswagen s'engage à être un partenaire actif" vers cet objectif, a déclaré le patron de VW pour la Chine, Stephan Wöllenstein, dans le communiqué. En mai, VW avait investi 1,1 milliard d'euros pour prendre une participation dans un fabricant local de batteries, Gotion High-Tech. L'industrie automobile chinoise a repris ces derniers temps après la baisse des ventes de voitures individuelles de près de 80% en février, quand les consommateurs ont été obligés de rester chez eux sous l'effet des mesures prises pour freiner l'épidémie liée au nouveau coronavirus. Les voitures électriques sont, par ailleurs, l'une des principales attractions du salon de l'automobile de Pékin qui a ouvert ses portes samedi, la Chine souhaitant porter la part de l'électrique à 25% d'ici 2025.

R.E

CHINE

Objectif de croissance moins élevé pour 2021-2025

La Chine devrait baisser son objectif de croissance pour les cinq prochaines années par rapport à celui de 2016-2020 en raison d'importants obstacles liés notamment à la guerre commerciale avec les États-Unis, a appris Reuters de plusieurs sources. Le président Xi Jinping et d'autres dirigeants devraient discuter et approuver le nouveau plan de développement économique et social de la Chine pour la période 2021-2025 lors d'une réunion du Parti communiste prévue en octobre, ont précisé les sources. L'agence de presse Chine nouvelle évoque la date du 26-29 octobre. A l'issue d'un débat interne visant à éventuellement opter pour davantage de souplesse en matière économique, les décideurs chinois ont estimé que la poursuite d'un objectif quinquennal restait nécessaire pour la deuxième économie mondiale. "Il y aura un objectif économique. Où se situe la trajectoire du développement s'il n'y a pas un tel ancrage ?", a déclaré une source concernée par le débat. Les économistes et les groupes de réflexion ont proposé un objectif de croissance annuelle du produit intérieur brut

(PIB) d'environ 5% en moyenne, dans une fourchette de 5% à 5,5% et de 5% à 6%, selon les sources. La Chine vise une croissance annuelle moyenne de plus de 6,5% pour le 13e plan quinquennal qui s'achève cette année. Le bureau d'information du Conseil d'Etat chinois n'a pas répondu dans l'immédiat à une demande de commentaires. Certains conseillers du gouvernement estiment que la Chine devrait mettre fin aux objectifs officiels de croissance afin d'encourager des investissements davantage productifs et ne plus dépendre des mesures de relance alimentées par la dette. En mai, la Chine s'est abstenue pour la première fois en 18 ans de fixer un objectif de croissance annuelle en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus. Certains économistes suspectent cependant le gouvernement d'avoir maintenu un objectif implicite d'environ 3%. Le nouveau plan quinquennal devrait être dévoilé début 2021 à l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP), le Parlement chinois. L'objectif de croissance pour l'année 2021 en elle-même devrait être fixé par les principaux dirigeants lors d'une conférence

économique annuelle en décembre. "Nous nous attendons à ce que le gouvernement ne fixe pas d'objectif de croissance explicite ou fixe un objectif de croissance plus bas et plus souple (par exemple autour de 5%)" pour 2021-2025, écrivent dans une note les analystes d'UBS. La Chine fait face à de nombreux obstacles pour maintenir son rythme de croissance dans un contexte de tensions accrues avec les États-Unis sur le commerce, les nouvelles technologies et d'autres domaines. "Le 14e plan quinquennal sera un moment critique pour la Chine face au conflit avec les États-Unis et dans la perspective de décisions stratégiques", souligne dans un rapport le Centre de recherche de développement (DRC) qui conseille le gouvernement. Les analystes s'attendent à ce que le PIB de la Chine augmente de 2% à 3% en 2020, le rythme le plus faible depuis 1976. Ils estiment en outre, que malgré un possible rebond de plus 7% en 2021, la tendance à long terme pointe vers une croissance plus lente liée au vieillissement de la population et à la maturité de l'économie.

Reuters



CHLEF

Participation de 25 exposants à un salon de l'artisanat

Quelque vingt cinq exposants ont pris part à un salon de l'artisanat organisé, dimanche, par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Chlef au niveau de son siège, dans un respect du protocole sanitaire mis en place pour prévenir la propagation du nouveau coronavirus, a-t-on constaté.

"L'organisation de ce salon vise à assurer la reprise des activités artisanales, dans le strict respect du protocole sanitaire préventif contre la Covid-19", a indiqué, à l'APS, le directeur de la CAM, Mohamed Lakhdari.

Ce même responsable a souligné que cette manifestation artisanale qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale

du tourisme et du développement rural, a aussi pour objectif de "relancer l'activité des artisans impactés par les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19", a-t-il dit.

Le protocole sanitaire mis en place, a-t-il ajouté, préconise notamment l'obligation du port du masque protecteur pour les exposants et les visiteurs, la désinfection permanente, le respect de la distanciation physique entre les stands d'exposition, et l'accès des visiteurs par petits groupes, en cas de grande affluence.

De nombreux exposants interrogés, sur place, par l'APS, ont exprimé leur "satisfaction" à l'égard de la tenue de ce salon, qui leur permet, de "reprendre leurs acti-

vités professionnelles et de commercialiser leurs produits, entre objets d'arts, poteries, vannerie et habits traditionnels".

La première journée de ce salon a été marquée par une affluence "modeste" des citoyens, selon les organisateurs qui œuvrent à attirer plus de visiteurs, dans l'objectif de relancer le secteur, tout en préservant la santé publique, grâce à l'application du protocole sanitaire préventif. Cette manifestation artisanale se poursuivra tout au long de la semaine en cours, alors que d'autres manifestations similaires sont programmées, à l'initiative de la CAM, "dans les prochains jours, au niveau de la place de la solidarité", selon les services de cette institution.

Brèves

BLIDA
(LOGEMENTS
SOCIAUX)**Affichage
"prochainement"
des listes de 6.000
bénéficiaires**

Plusieurs daïras de Blida vont procéder "prochainement" à l'affichage des listes des bénéficiaires de plus de 6.000 logements publics localités (LPL, logements sociaux), a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Des daïras vont procéder à l'affichage progressif des listes des bénéficiaires de près de 6.500 unités LPL, a-t-on indiqué de même source, relevant que cette opération est tributaire du taux d'avancement des projets et qui diffère d'un site à un autre, est-il précisé.

L'affichage des listes concernera les bénéficiaires des 650 LPL à Bouguera, de 250 autres unités à Beni Tamou et des 750 LPL de Hassainia dans la commune de Bouinane, a-t-on fait savoir.

La commune de Blida, qui a bénéficié de la plus importante part du programme de logements sociaux, s'apprête, pour sa part, à afficher la liste des bénéficiaires des 1.100 unités. Sachant que cette commune n'a pas enregistré de distribution de logements de ce segment depuis plusieurs années, est-il signalé.

La même opération concernera, également, des communes de l'ouest Blida, où les études des dossiers des demandeurs sont très avancées. Il s'agit notamment de Mouzaia (300 unités), Chiffa (400), et El Affroune (550).

La même source a déploré le retard observé dans l'étude des dossiers des demandeurs de logements au niveau de la daïra de l'Oued El Alleugue, et de la commune de Boutarik (850 logements).

A noter que le wali de Blida Kamel Nouisser a annoncé une "opération d'assainissement" des demandes de logements publics localités "entassés au niveau des daïras et des communes" dans le but, a-t-il dit, de "faciliter l'élaboration des listes définitives des citoyens éligibles à cette formule de logements".

**AÏN TEMOUCHENT
3.000 hectares
supplémentaires de
terres agricoles
irrigués à 2024**

Les services agricoles de la wilaya d'Aïn-Temouchent s'attèlent à élargir la superficie agricole irrigable de 3.000 hectares supplémentaires durant le programme actuellement en phase de concrétisation (2020-2024), a-t-on appris dimanche du directeur du secteur agricole de la wilaya, Ghali Boulenouar. La wilaya d'Aïn Temouchent compte, actuellement, 10.791 hectares de superficies agricoles irriguées et les efforts se dirigent vers 13.791 ha à l'horizon 2024, selon la feuille de route mise en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour l'élargissement des superficies agricoles irriguées, a indiqué, à l'APS, le directeur des services agricoles (DSA). Le programme est concrétisé en coordination avec le secteur des ressources en eau de la wilaya d'Aïn Temouchent, à travers des projets concernant la réalisation de retenues collinaires et l'augmentation du nombre des puits profonds et traditionnels pour l'irrigation agricole, selon la même source. La superficie agricole irriguée est actuellement de l'ordre de 6% de la superficie globale des terres agricoles cultivables dont la superficie globale est de 181.000 ha, a-t-on fait savoir. L'élargissement des superficies agricoles irriguées est un facteur qui a contribué à promouvoir la production agricole dans de nombreuses filières, notamment la culture des légumes, des arbres fruitiers et des céréales, par l'utilisation de la technique de l'irrigation complémentaire au niveau de nombreux périmètres agricoles, a-t-on indiqué.

KHENCHELA/ HÔTELLERIE

La capacité d'hébergement sera portée à 700 lits "à l'horizon 2022"

La capacité d'hébergement du parc hôtelier de la wilaya de Khenchela sera portée à 700 lits "à l'horizon 2022", a indiqué, dimanche le chef de l'exécutif local, Ali Bouzidi.



Le secteur hôtelier de la wilaya devra prochainement être renforcé par la réception de plusieurs établissements actuellement en cours de réalisation, ce qui permettra de porter les capacités d'accueil de 527 à 700 lits d'ici à 2022", a précisé le même responsable, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du tourisme, tenue à la maison de la culture Ali Souai, il a, dans ce sens déclaré que ces projets ont vocation à créer des postes d'emploi pour les jeunes de la région et à contribuer au développement économique local et de valoriser les atouts tou-

ristiques de la wilaya. Mettant en avant les nombreux sites touristiques situés dans les régions d'ombre de la wilaya susceptibles d'attirer les visiteurs à l'avenir, M. Bouzidi a réitéré le soutien de l'Etat aux bénéficiaires de concessions dans le cadre de l'investissement touristique à Hammam Djâarim dans la commune de Bouhama et Hammam Tamerit dans la commune de Ouledja à travers la levée de toutes les réserves et les entraves au lancement de ces projets. "Les autorités locales travaillent actuellement en coordination avec la direction du Tourisme et

de l'artisanat et du travail familial à la modernisation du complexe thermal de Hammam Essalhiné dans la commune d'El Hamma et à la levée des réserves émises à l'endroit de l'extension de la zone touristique Hammam Essalhiné afin de permettre la concrétisation de projets d'investissement de qualité dans cette région", a encore révélé le wali. Le ministère du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial avait précédemment donné son approbation à 14 projets d'investissement touristique dans la wilaya de Khenchela, rappelle-t-on. Sur ce total, huit (8) projets sont

en cours de réalisation tandis que les 6 autres restants sont en suspens "en raison de litiges juridiques", a-t-on signalé. La célébration de la journée mondiale du tourisme a été marquée par l'hommage rendu aux médecins, artisans, présidents d'association et aux gestionnaires des établissements hôteliers mobilisés dans la lutte contre la propagation du coronavirus dans la wilaya de Khenchela, à travers la confection de plus de 40 000 bavettes, la réquisition de 5 hôtels comme centre de confinement sanitaire et l'organisation de multiples campagnes de sensibilisation.

MOSTAGANEM

Réception de 5 nouveaux projets touristiques avant la fin de l'année

La wilaya de Mostaganem compte réceptionner, avant la fin de l'année en cours, cinq (5) nouveaux projets touristiques, a annoncé dimanche la directrice du tourisme, de l'artisanat et du travail de la famille de la wilaya. Hayat Maameri a indiqué, en marge des festivités marquant la journée mondiale du tourisme, organisées au niveau de la forêt, Bourahma (Cap Ivy) dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, que ces nouveaux projets qui comprennent des hôtels et résidences touristiques, de même que d'autres projets d'extension d'infrastructures hôtelières en exploitation dans les dernières années, vont renforcer le parc hôtelier de la wilaya de plus de 800 lits. Les nouveaux établissements hôteliers devront générer, une fois mis en service, plus

de 150 postes d'emploi permanents, pouvant atteindre le double, si l'on intègre les emplois saisonniers durant la saison estivale (entre les mois de juillet et août), a-t-elle fait savoir. Selon Mme Maameri, le parc hôtelier de la wilaya de Mostaganem dispose actuellement de 34 établissements dont 17 hôtels et 11 résidences touristiques d'une capacité d'accueil totale estimée à près de 4.000 lits et emploie plus de 1.400 travailleurs permanents. Les travaux sont en cours de réalisation de 20 autres structures hôtelières dont l'état d'avancement varie entre 30 et 60 pour cent, ce qui permet d'augmenter les capacités d'accueil à 7.500 lits et devant créer, au total, près de 2.500 postes d'emplois. La direction du tourisme et de l'artisanat mise sur le projet de réalisation d'un centre

d'orientation et d'information touristique pour renforcer et promouvoir la destination touristique de la wilaya et développer d'autres produits touristiques pour attirer un grand flux de visiteurs notamment durant la saison estivale en mettant l'accent sur le tourisme culturel, religieux, sportif, d'affaires, a-t-elle fait observer. Il a été procédé, à la faveur de cette manifestation, une exposition de deux jours dédiée aux métiers et l'artisanat traditionnel, organisée au niveau de la forêt de détente et balnéaire à Cap Ivy, à 35 kilomètres à l'Est de Mostaganem, sous le slogan "Le tourisme et le développement rural", avec la participation de la conservation des forêts de la wilaya, la chambre des métiers et de l'artisanat, des associations locales, des artisans et des producteurs, a-t-on indiqué.

GUELMA

L'expérience de la culture de colza intéresse les agriculteurs

La première expérience de la culture du colza dans la wilaya de Guelma devra intéresser plusieurs dizaines d'agriculteurs, a estimé dimanche le chef du service de soutien et développement à la station expérimentale de production de semences de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), Nabil Athamnia.



Dans une déclaration à l'APS, le même cadre a précisé qu'un travail de proximité de sensibilisation et de recensement des agriculteurs désireux intégrer cette expérience supervisée par l'ITGC est en cours, détaillant que la démarche s'inscrit en application de la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural visant le lancement de cette spéculation sur pas moins de 3.000 hectares à l'échelle nationale durant la saison agricole 2020/2021.

Un nombre "considérable" d'agriculture a manifesté au cours des premiers contacts de l'intérêt pour l'accompagnement de l'ITGC dans cette expérience, a souligné le même technicien qui a ajouté que la station expérimentale de l'ITGC œuvre actuellement en coordination avec la chambre de l'agriculture et la direction des services agricoles à établir la liste des agriculteurs associés à cette expérience de culture du colza pour laquelle la région de Guelma offre des conditions climatiques favora-

bles. Les agriculteurs multiplieurs de semences et des fermes pilotes sont les premiers ciblés pour cette initiative, a précisé M. Athamnia, assurant que l'ITGC dispose des quantités nécessaires de semences de colza. Le suivi technique durant toutes les phases de culture sera assuré par l'ITGC, a-t-il dit, faisant savoir que des agriculteurs intéressés ont été initiés au cours de ces derniers jours aux travaux de préparation du sol qui exigent certains critères spécifiques.

Des journées de sensibilisation pour impliquer à l'expérience des agriculteurs des wilayas de Souk Ahras, Annaba, El Tarf et Skikda ont été organisées par l'ITGC en coordination avec les chambres de l'agriculture de ces wilayas, selon la même source. Selon le même technicien, la culture du colza est destinée à produire une huile alimentaire riche en acides gras antioxydants et à l'alimentation animale tandis que les fleurs du colza ont un potentiel mellifère prises des abeilles.

Brèves

TISSEMSILT

Dix bus supplémentaires pour le transport des étudiants

L'administration centrale des œuvres universitaires "Ahmed Ben Yahia El Ouancharissi" de Tissemsilt a consacré 10 bus supplémentaires pour assurer le transport des étudiants habitant hors wilaya, a-t-on appris auprès de cette instance de l'enseignement supérieur. Cette opération, effectuée avec le concours de la direction de wilaya des œuvres sociales, a permis de mettre à la disposition des étudiants 10 bus qui s'ajoutent à 12 autres, ce qui permet de garantir le transport des étudiants notamment ceux qui habitent les wilayas de Tiaret, Djelfa, Mascara, Chlef, Aïn Defla et Relizane, de même que ceux qui poursuivent leurs études au centre universitaire de Tissemsilt. Un protocole sanitaire à caractère préventif a été mis en place à la faveur de l'opération de transport des étudiants qui résident hors wilaya, comprenant le respect de la distanciation physique, le port du masque obligatoire, ainsi que la désinfection et le lavage des bus. Par ailleurs, la même source affirme que les études au centre universitaire de Tissemsilt se poursuivent dans de "bonnes conditions" au profit de la première promotion d'étudiants de la 3ème année Licence et de la 1ère année Master, qui comprend plus de 15.000 étudiants et étudiantes sur un total de plus de 8.000 étudiants qui suivent les études au niveau du même centre. Il s'agit de ceux qui terminent le deuxième semestre de l'année universitaire 2019-2020. Les examens du 2ème semestre particulièrement de la première promotion des étudiants en question auront lieu du 4 au 11 octobre prochain, a-t-on fait savoir au sein de ce même centre universitaire.

SOUK AHARS

104 dossiers de demande de logements traduits en justice

Les services de la wilaya de Souk Ahras ont traduit 104 dossiers de demande de logement public locatif (LPL) à la justice au motif de "fausse déclaration visant l'obtention de prestations d'aide publique et sociale", a indiqué le wali, Lounes Bouzegza. En marge d'une réunion tenue en présence du secrétaire général de la wilaya, le directeur de l'administration locale et les chefs des daïras, consacrée aux projets de développement dans les zones d'ombre, la prochaine rentrée scolaire et aux préparatifs du rendez-vous référentiel du 1er novembre prochain, ce responsable a expliqué que "104 personnes ont fait de fausses déclarations et présente des documents falsifiés dans le but de bénéficier d'un logement public locatif". Ces personnes ont notamment procédé "à la falsification de fiches de paie et de documents attestant l'obtention de logement relevant d'autres formules mais aussi d'actes de propriété", a détaillé le wali.

Soulignant que ces personnes sont poursuivies en vertu de l'article 253 du code pénal, modifié et complété le 22 avril 2020, M. Bouzegza a affirmé que "cette action en justice se poursuivra pour cibler d'autres individus ayant entrepris des faits similaires afin d'obtenir un logement de type public locatif".

Cette opération a été amorcée sur la base du rapport établi par la commission de daïra chargée d'étudier les dossiers de demande de logement relevant d'un quota de 2051 unités implantées au chef-lieu de wilaya parmi lesquelles 1 328 LPL, le reste étant inscrit dans le cadre d'un programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) et dont la liste des bénéficiaires a été affichée mercredi dernier. Le wali a, par ailleurs, fait savoir que le nombre de demandes de logements de type public locatif a fortement baissé dans la commune de Souk Ahras passant de 24 000 à 14 000 du fait du travail mené par la commission de daïra en charge d'étudier ce dossier.

MASCARA

De nouvelles structures pour le secteur de l'éducation

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Mascara a bénéficié de plusieurs projets devant le renforcer par de nouvelles structures, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de l'éducation, Yahia Bouchelaghem. Ces opérations comprennent la réalisation de 8 nouveaux groupes scolaires au titre des programmes de développement communal et sectoriel, dont l'achèvement des travaux est prévu prochainement, a indiqué à l'APS, M. Bouchelaghem. Le secteur a bénéficié également d'un

programme de réalisation de 3 internats, 15 cantines scolaires, 66 opérations d'extension de classes dont 17 au niveau du cycle moyen et secondaire et 49 pour le primaire, de même qu'un nouveau CEM au profit de la ville de Sig. D'autre part, il a été procédé à l'achèvement d'une opération de réhabilitation de 241 classes primaires parmi 261 classes dont les travaux ont été financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on fait savoir. Selon la même source, la rentrée scolaire prochaine dans la wilaya de Mascara sera

marquée par l'accueil de 249.733 élèves des différents paliers d'enseignement, faisant observer que les toutes les mesures ont été prises au plan pédagogique, organisationnel et sanitaire approprié, pour assurer un meilleur accueil des élèves. Au sujet des élèves ayant une faible acuité visuelle devant bénéficier de lunettes médicales à titre gratuit au nombre de 583, la même source a souligné que les examens ont touché jusqu'à présent 161 élèves et il est attendu, la fin de la semaine en cours, pour les orienter directement pour l'acquisition des lunettes.

FOOT/LIGUE RÉGIONALE D'ORAN

Vers le départ de Bensekrane après 25 ans de règne



Le président de la Ligue régionale de football d'Oran (LOFA), Ahmed Bensekrane, à la tête de cette structure depuis près de 25 ans, ne devrait pas postuler à un nouveau mandat, a-t-on appris hier de son entourage. Bensekrane, qui a vu son bilan moral et financier adopté à l'unanimité au cours de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la LOFA tenue ce même jour au niveau de la maison de jeunes sise à haï "El Barki" (Oran), devrait faire l'impasse sur un nouveau mandat "pour des raisons de santé", a-t-on fait savoir. L'intéressé n'a pas voulu aborder le sujet au

cours de cette AGO qui a vu la présence de 47 membres sur les 67 qui composent la liste de cette instance. Deux commissions de collecte de candidatures et de recours ont été mises en place à l'issue des travaux de l'AGO, alors que la date de l'AG électorale sera fixée prochainement par la Fédération algérienne de football (FAF), représentée pour l'occasion par le membre de son bureau fédéral, Larbi Oumamar. En attendant, Mohamed Hachemi, président de la Ligue de football de la wilaya d'Aïn Té-mouchent, a été le premier à annoncer sa can-

didature pour la succession de Bensekrane. Il a déclaré à la presse, en marge de l'AGO, avoir déjà élaboré un programme "ambitieux" axé sur le développement de la discipline à partir de la base.

Trois autres noms donnés comme candidats à la présidence de la LOFA ont circulé dans les coulisses de l'AG. Il s'agit de Kaddour Khatri, président du Croissant club d'Oran, d'Azeddine Boukhatem, président de l'Ittihad Mostaganem et de Samir Mekhfi, président de la commission de discipline de la LOFA, souligne-t-on.

Brèves

COUPE DE TUNISIE
L'US Monastir remporte le premier sacre de son histoire

L'Union sportive monastirienne a remporté la coupe de Tunisie "Coupe Habib Bourguiba", la première dans l'histoire du club, en battant le champion en titre, l'Espérance sportive de Tunis (2-0), en finale disputée dimanche en fin d'après-midi au stade Mustapha Ben Jannet à Monastir. Le premier but de la rencontre a été signé par Ilyes Jelassi vers la fin de la première mi-temps, ayant bénéficié d'une bourde de la défense espérantiste. Neuf minutes avant la fin de la rencontre, c'est Yassine Amri qui double la mise pour les locaux. Le match a été disputé pour la première fois hors de la capitale, et a eu lieu au stade Mustapha Ben Jannet à Monastir. Après le championnat et la Super Coupe de Tunisie, la formation espérantiste n'est pas donc parvenue à décrocher un troisième trophée en quelques semaines.

R.S

BRÉSIL
Flamengo contraint à jouer malgré 19 cas de Covid

Un point inespéré: Flamengo est allé faire match nul 1-1 dimanche à Palmeiras lors de la 2e journée du Championnat du Brésil après avoir été contraint à jouer malgré l'absence de 19 joueurs positifs au Covid-19. Face à cette avalanche de joueurs indisponibles, le club de Rio de Janeiro, vainqueur de la dernière Copa Libertadores, avait tenté au cours de la semaine de faire reporter le match, malgré l'opposition de son adversaire et de la Confédération brésilienne de football (CBF). Un tribunal de Rio avait décidé samedi le report du match avant qu'une juridiction supérieure ne l'invalide lors d'un rebondissement de dernière minute. Dix minutes après cette décision, Flamengo a ainsi dû se présenter face à Palmeiras avec une équipe composée essentiellement de joueurs issus de son effectif U20. Outre les 19 joueurs, 18 employés du club de Flamengo ont également été testés positifs au coronavirus dont le président Rodolfo Landim. Le 12 août, quatre joueurs de l'Atlético Goianiense testés positifs au Covid-19 avaient à l'inverse été autorisés à jouer un match par la Confédération brésilienne de football, le club arguant que ces derniers n'étaient plus contagieux. A l'époque plus de 160 cas de Covid-19 avaient été recensés dans les clubs de première division brésilienne.

R.S

FOOTBALL / ALLEMAGNE
Mayence limoge son entraîneur Beierlorzer

Le club allemand de Mayence a annoncé lundi avoir limogé son entraîneur Achim Beierlorzer, après avoir perdu ses deux premiers matchs en championnat de football, synonyme d'avant-dernière place au classement. "Le temps passé ensemble a été marqué par une lutte réussie contre la relégation et des conditions de travail rendues difficiles en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. Achim Beierlorzer mérite notre respect pour son travail et son attitude en cette période difficile pour nous tous", a déclaré le directeur sportif, Rouven Schrodter, dans un communiqué. L'équipe sera dirigée temporairement par l'actuel entraîneur adjoint, Jan-Moritz Lichte. La lourde défaite de samedi à domicile contre le promu Stuttgart (4-1) aura été fatale à l'entraîneur allemand de 52 ans, arrivé en novembre et qui a réussi à sauver le club de la relégation (13e). Le limogeage de Beierlorzer intervient au lendemain de celui de David Wagner de Schalke 04, dimanche.

R.S

ITALIE

Naples, facile face au fragile Genoa (6-0)

Naples, insolent de facilité face au fragile Genoa (6-0), et Milan, solide chez le promu Crotona (2-0), ont confirmé leur bon début de saison, faisant le plein de points après deux journées.



Après avoir largement contribué à la victoire initiale du Napoli grâce à sa tonique sortie du banc à Parme (2-0) il y a une semaine, l'attaquant nigérian Victor Osimhen a brillamment étrenné sa première titularisation. S'il n'a pas encore marqué, malgré le festival offensif de Naples, il a largement contribué, par son activité et ses courses, à éreinter la défense du Genoa et libérer des espaces dont on allègrement profité ses partenaires, et notamment un intenable Mertens.

C'est au retour des vestiaires, alors que Naples menait 1-0 sur un but de Lozano en début de match, que la défense génoise a explosé. Zielinski, servi par une magnifique talonnade de Osimhen (46e), a ouvert une seconde période calvaire pour le Genoa, qui allait faire le bonheur des attaquants napolitains sauf... Osimhen. Seule mauvaise nouvelle pour Naples: Lorenzo Insigne est sorti dès vingt minutes de jeu, touché à la cuisse gauche, à une semaine du choc face à la Juventus.

Milan, déjà privé de Zlatan Ibrahimovic, à l'isolement après son test positif au Covid-19, a aussi enregistré une mauvaise nouvelle avec la blessure de son attaquant croate Ante Rebic, souffrant du bras gauche après une impressionnante chute en pleine course. Les Rossoneri, qui enchaînent des matches tous les trois jours pour cause de barrages de Ligue Europa, ont assuré l'essentiel face au promu Crotona. Avec un but sur penalty juste avant la pause (obtenu par Rebic, transformé par Kessie) et un autre juste après, le

premier de l'Espanol Brahim Diaz, prêt par le Real Madrid. Avec 6 points, Naples et Milan rejoignent en tête du classement le Hellas Vérone. Après sa victoire sur tapis vert face à l'AS Rome (3-0), pour cause de joueur romain non dûment enregistré, le Hellas s'est cette fois imposé sur sa pelouse face à l'Udinese (1-0). La Juventus de Andrea Pirlo vise aussi sa deuxième victoire en deux matches dimanche soir sur le terrain de la Roma, dans l'affiche de cette 2e journée de Serie

R.S

AFFAIRE SUAREZ

La Juventus Turin dit avoir agi "dans le respect des règles" Sur le dossier

Luis Suarez, la Juventus a "agi en toute transparence et dans le respect des règles", a affirmé dimanche son directeur sportif, après l'ouverture d'une enquête sur une possible fraude concernant un examen d'italien passé par le joueur uruguayen. "Il n'y a pas eu de légèreté de la part du club. On a vérifié la possibilité que Suarez se libère du FC Barcelone, nous avons fait toutes les vérifications nécessaires et agi en toute transparence et dans le respect des règles", a indiqué Fabio Paratici au micro de Sky Sport. "Nous sommes tout à fait sérieux", a ajouté le dirigeant bianconero au sujet des investigations menées depuis le début de semaine sur l'examen d'italien passé à Pérouse par Luis Suarez le 17 septembre, pour permettre un éventuel transfert à la Juventus qui a depuis été abandonné. Luis Suarez, qui a depuis re-



joint l'Atlético Madrid, est soupçonné d'avoir triché, avec la complicité de ses enseignants, pour passer cet examen, première étape pour obtenir un passeport italien indispensable pour espérer rejoindre la Juve. Le club lui-même n'est à ce stade pas visé par les investigations, qui s'appuient sur des écoutes au sein de l'Université pour les étrangers de Pérouse. "L'enquête a démontré que les sujets abordés lors de l'examen ont été convenus auparavant avec

le candidat et que la note lui a été attribuée avant même l'examen", avait indiqué le parquet cette semaine. Dans une de ces écoutes, l'une des personnes visées par l'enquête estimait notamment que le joueur devait obtenir ce diplôme car, "avec un salaire de 10 millions (d'euros, NDLR) par saison, tu ne peux pas lui faire rater" son examen, "même s'il ne sait pas conjuguer les verbes et parle à l'infinitif".

R.S

FOOT / LIGUE 1 FRANÇAISE - BUTEURS

Les Algériens Delort et Ferhat sur la 3e marche du podium

Les attaquants algériens de Montpellier et Nîmes, Andy Delort et Zinedine Ferhat se partagent, ex aequo, la troisième place au classement des meilleurs buteurs de la Ligue 1 française de football, avec trois réalisations chacun, après cinq journées de championnat. Une place occupée également par l'international français de l'AS Monaco, Ben Yedder, ainsi que par le Rennais Guirassy, le Stéphanois Hamouma, le Lensois Kakuta, le Messin Niame, le Montpelliérain Savanier et le Lorientais Wissam Delort et Ferhat se sont distingués dimanche avec un but chacun lors des nuls devant Dijon (2-2) et Lens (1-1). C'est l'international néerlandais de l'Olympique Lyonnais, Memphis Depay, qui caracole en tête de ce classement des meilleurs buteurs de Ligue 1, en compagnie du Lensois Knepe Ganago, avec quatre réalisations chacun. Outre leur réalisme devant le but, les deux internationaux algériens ont également été passeurs décisifs, puisque Ferhat a déjourné sa première offre dans cet exercice 21020-2021, alors que Delort en compte déjà deux. Côté temps de jeu, c'est l'ex-occupiste Zinedine Ferhat qui a été le plus utilisé par son entraîneur en ce début de saison, puisqu'il a joué 450 minutes en cinq journées, alors que Delort, qui a été touché par le coronavirus, se contente pour le moment de 319 minutes.

R.S

JM ORAN-2022

Achèvement "très bientôt" des travaux de rénovation du Palais des sports

Le Palais des sports "Hammou-Boutelilil" d'Oran devrait être le premier à être réceptionné parmi les sept autres infrastructures sportives concernées par les travaux de rénovation et de mise à niveau en prévision des Jeux méditerranéens (JM) de 2022 à Oran, vu le taux "très avancé" de ses chantiers, a-t-on appris hier auprès de la Direction de cet équipement.



Pratiquement toutes les opérations engagées ont été achevées, y compris le revêtement amovible du parquet doté désormais de quatre tapis dédiés aux disciplines de handball, basketball, volley-ball et badminton, "ce qui constitue une nouveauté dans les salles de sports en Algérie", s'est réjoui le directeur du Palais des sports, Sid Ahmed Tab, dans une déclaration à l'APS. Les tribunes de cette salle, relevant de l'Office du parc omnisports de la wilaya d'Oran (OPOW) ont également bénéficié de sièges flamboyants neufs. Pas moins de 4 200 sièges ont été déjà posés, en attendant de faire de même au niveau de la tribune officielle, dont les 800 sièges sont en voie d'être acheminés de l'étranger, a précisé la même source. "Il reste aussi à installer 37 caméras de surveillance, ainsi que la rénovation du réseau d'éclairage et la dotation

de la salle d'un système de climatisation", a encore ajouté le responsable de cette structure. Ces deux dernières opérations n'étaient pas retenues dans la feuille de route initiale du projet de restauration de cet équipement, mais ont reçu l'aval des instances compétentes pour leur réalisation, s'est encore félicité Sid Ahmed Tab, estimant à 200 millions de dinars le coût de ces deux derniers lots. Le même interlocuteur s'est dit, en outre, "satisfait" de la qualité des travaux réalisés jusque-là, qui ont touché, entre autres, l'étanchéité, la façade, le salon d'honneur et les vestiaires. Le coût global de ces opérations a été estimé à 400 millions de dinars, a-t-il souligné. La dernière fois que le Palais des sports, construit en 1960, a été rénové remonte à l'an 2002. Ce site a abrité plusieurs compétitions internationales, comme la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de

handball en 1988, le championnat du monde masculin de volley-ball des moins de 19 ans en 2005 et les matchs de barrage qualificatifs pour le Grand prix mondial du volley-ball en 2012, pour ne citer que ces épreuves. D'une capacité d'accueil de 5 000 places, cette salle omnisports, dotée d'un centre médical de 30 chambres, est programmée pour accueillir les matchs de basket-ball lors de la 19e édition des Jeux méditerranéens programmés du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on. Oran s'approprie également à réceptionner un complexe sportif d'envergure composé, entre autres, d'un stade de football de 40 000 places, d'une salle omnisports de 6 000 places, d'un complexe nautique contenant deux piscines olympiques et une troisième semi-olympique, ainsi qu'un stade d'athlétisme de 4 200 places.

R.S

SPORTS MÉCANIQUES

Les membres de l'AG s'agrippent au départ du Bureau fédéral

Les membres de l'assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) se sont agrippés au départ de l'actuel Bureau fédéral (BF) à qui ils ont rejeté samedi les bilans moral et financier de 2019, installant une commission de candidatures pour élire de nouveaux dirigeants dans un délai ne dépassant pas 10 jours. Contacté par l'APS, le chef de section de l'ARBEE Alger-centre, Rafik Ali Pacha, a estimé dimanche que le passage de Karim Benhamiche à la tête de la FASM a été marqué par une "mauvaise gestion" et "l'absence d'activités sportives". "Plusieurs membres de l'assemblée générale ont refusé de remplacer ceux qui avaient quitté le Bureau fédéral en janvier car ils savent très bien que la FASM est très mal

gérée. La preuve : les bilans ont été rejetés", a ajouté l'ancien membre du BF qui avait jeté l'éponge lui aussi. Pour le président Benhamiche, l'assemblée générale avait un seul objectif, celui de le "destituer". "Ils étaient tous +out+ samedi, personne ne m'a interpellé sur le bilan de nos activités sportives. Je suis sûr qu'ils n'ont même pas jeté un œil sur le contenu des bilans moral et financier". Concernant la somme de 800 millions de centimes évoquée par l'AG, Benhamiche a expliqué qu'elle venait "du Fonds national (de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives). C'est une avance qu'on devra rembourser dès qu'on réceptionne notre budget annuel".

RS

Brèves

FOOTBALL - LIGUE 1 / RC RELIZANE

Cherif El Ouezani nouvel entraîneur

L'ex-directeur général du MC Oran, Si Tahar Cherif El Ouezani, va renouer avec les terrains après s'être engagé avec le nouveau promu en Ligue 1 de football, le RC Relizane, a-t-on appris dimanche de l'entourage de l'ancien international algérien. Cherif El Ouezani, qui avait décroché le trophée de la Coupe d'Algérie en 2018 avec l'USM Bel-Abbès, a signé un contrat d'une année, a précisé la même source. Il succède à Youcef Bouzidi qui avait pris en mains le "Rapid" au début de la phase retour du dernier championnat. La direction du RCR n'a pas jugé utile de prolonger son contrat, rappelle-t-on.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1

Le défenseur Anes Saâd (USMBA) rejoint le CRB pour quatre ans

Le défenseur Anes Saâd s'est engagé pour les quatre prochaines années avec le CR Belouizdad en provenance de l'USM Bel-Abbès, a annoncé dimanche le club champion d'Algérie sur les réseaux sociaux. "Avec la signature du défenseur Anes Saâd d'un contrat jusqu'en 2024 en provenance de l'USMBA, le CRB s'assure sa sixième recrue du marché des transferts", a écrit le club de Ligue 1 de football. "La nouvelle recrue va rejoindre le regroupement de l'équipe après avoir effectué sa visite médicale de routine", ajoute-t-on de même source. Saâd est la sixième recrue du club belouizdadi cet été après le gardien de but Taoufik Moussaoui (ex-Paradou AC), le défenseur Mokhtar Belkhir (ex-Club Africain/Tunisie), le milieu de terrain Zakaria Draoui (ex-ES Sétif) ainsi que les attaquants belge Maecy Ngombo (ex-Go Ahead Eagles/Pays-Bas) et le Béninois de Hammam Lif (Tunisie), Marcellin Koukpo. Le CR Belouizdad a, par ailleurs, libéré cinq éléments de l'équipe première dont deux anciens internationaux. Outre le jeune Noufel Ould Hamou, la direction du Chabab a décidé de se passer des services d'Ahmed Gasmi, Toufik Zerrara, Mohamed Khoutir Ziti et Islam Bendif. Le club a repris les entraînements il y a deux semaines à Alger après six mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1

La JS Kabylie achève son deuxième stage à Mostaganem

La JS Kabylie a achevé hier son deuxième stage de préparation d'intersaison après une dizaine de jours de travail à Mostaganem, a indiqué le club de Ligue 1 de football. Les "Canaris" ont bouclé leur regroupement par un match d'application entre les joueurs, histoire de permettre au staff technique d'avoir une idée précise sur le niveau du groupe, tant sur le plan individuel que collectif, selon la page Facebook de la JSK. Les coéquipiers de Rezki Hamroune avaient bénéficié d'un premier stage effectué à Akbou (Béjaïa) et basé essentiellement sur le volet physique, sous la houlette de l'entraîneur-adjoint Mourad Karouf, en l'absence de l'entraîneur Yamen Zelfani, alors bloqué chez lui en Tunisie suite à la fermeture des frontières en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Depuis, il a été autorisé à rejoindre l'Algérie. En matière de recrutement, la formation kabyle a entamé le mercato d'été en force, en engageant plusieurs joueurs issus de différents paliers, dont Lyes Faycal Haddouche (CRB Dar El-Beïda), Juba Aguiel (ES Ben Aknoun) et Ahmed Kerroum (ASM Oran). En revanche, le club a libéré plusieurs éléments, à l'image de Taoufik Addadi, Taoufik Zeghdane et Nabil Saâdou, alors que le contrat d'Amir Belaïli n'a pas été renouvelé.

R.S

Brèves

G20

Le sommet 2020 sera tenu en ligne les 21 et 22 novembre

Le sommet 2020 du G20 sera tenu en ligne les 21 et 22 novembre, sous la présidence du roi saoudien Salman bin Abdulaziz Al Saoud, selon un communiqué publié lundi par la présidence du G20, occupée actuellement par l'Arabie saoudite. La présidence du G20 va "s'appuyer sur le succès extraordinaire du sommet virtuel tenu en mars et les résultats de plus de 100 réunions en ligne de groupes de travail et de ministres", indique le communiqué. Le G20, la première plateforme du monde pour la coopération économique internationale, est en train de diriger la lutte contre la pandémie mondiale de COVID-19. Ses membres ont consacré plus de 21 milliards de dollars pour soutenir la production, la distribution et l'accès aux diagnostics, la thérapie et les vaccins, selon le document.

Sous le thème "Tous profiter des opportunités offertes par le XXI^e siècle", le prochain sommet se concentrera sur la protection des vies et la reprise économique, ajouté la source. Les dirigeants du G20 doivent également s'attaquer aux vulnérabilités découvertes pendant la pandémie et jeter les bases pour un meilleur avenir.

MEXIQUE

Des assaillants massacrent 11 personnes dans un bar

Onze personnes ont été tuées tôt dimanche matin après que des assaillants armés ont ouvert le feu dans un bar de l'Etat central de Guanajuato, au Mexique, a indiqué le bureau du procureur local. L'attaque de l'établissement situé dans la ville de Jaral del Progreso a causé la mort de sept hommes et quatre femmes, tandis qu'une autre personne de sexe féminin a été gravement blessée, a déclaré le bureau du procureur dans un communiqué.

Selon la presse locale, des témoins oculaires ont rapporté que les criminels sont arrivés à bord de plusieurs véhicules et ont commencé à tirer sur les clients et les employés. Guanajuato, ville traditionnellement agricole et industrielle, a été ravagée par la violence des cartels de la drogue. Plus de 1.900 homicides ont été enregistrés entre janvier et mai de cette année, soit plus que dans les autres villes mexicaines touchées par le crime organisé, selon les chiffres du gouvernement.

FRANCE

La droite conserve une large majorité au Sénat

Les élections sénatoriales françaises n'ont pas bouleversé les équilibres de la chambre haute, la droite conservant une large majorité à l'issue du scrutin dimanche, qui permet aux écologistes d'envisager la formation d'un groupe politique autonome.



Les élections sénatoriales, qui renouvellent tous les trois ans la moitié des membres de la chambre haute du Parlement français, n'est pas un scrutin direct mais ne concerne que les grands électeurs, à savoir les élus aux conseils municipaux, départementaux et régionaux, ainsi que les députés et sénateurs sortants.

La droite sort grande gagnante de ces élections, qui viennent renforcer sa majorité d'une dizaine de sièges supplémentaires, avec plusieurs figures majeures réélues, à commencer par le président du groupe Les Républicains (LR) au Sénat, Bruno Retailleau. "Cette élections, dans un contexte sanitaire, économique et

social inédit, vient conforter la majorité sénatoriale de la droite et du centre", s'est félicité le président du Sénat, Gérard Larcher (LR), qui a de grandes chances d'être réélu jeudi. Deuxième force politique de la chambre, le Parti Socialiste (PS) perd de son côté 6 sièges mais a plusieurs endroits au bénéfice d'un de ses alliés de la gauche, le

Parti Communiste (PC), qui progresse de deux sièges, et surtout les Écologistes (EELV), qui en gagnent six, ce qui leur permet de créer un groupe autonome. Du côté de La République en Marche, formation politique du président français Emmanuel Macron, la perte de terrain est moins importante que prévu, le parti passant de 23 à 19 sièges.

MUNICIPALES AU BRÉSIL

Le nombre de candidats dépasse 541.900

Le nombre de candidats inscrits pour les élections municipales de novembre prochain au Brésil a dépassé les 541.900, ce qui représente un nouveau record après celui de 2016 (près de 500.000), selon les données préliminaires publiées par la justice électorale.

La date limite pour l'inscription des candidats a pris fin samedi. Le Tribunal supérieur électoral (TSE) devra désormais analyser chacune

des candidatures pour déterminer si elles remplissent les conditions légales minimales pour s'engager dans ces élections.

Selon le TSE, 19.077 personnes se sont portées candidates pour le poste de maire, 19.108 pour celui de vice-maire et 503.740 pour le poste de conseiller, pour un total de 541.925 inscriptions.

Ce nombre pourrait augmenter légèrement, jusqu'à ce que la justice électorale

termine la mise à jour des dossiers de dernière minute. Selon le TSE, environ 150 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour renouveler leurs maires et conseillers dans les 5.570 municipalités du pays. Les élections devaient se tenir en octobre, mais la pandémie de coronavirus a contraint les autorités à les reporter au 15 novembre prochain et, en cas de second tour, au 29 novembre.

MALI

Moctar Ouane nommé Premier ministre

L'ancien ministre malien des Affaires étrangères Moctar Ouane a été nommé dimanche Premier ministre par le président de transition Bah Ndaw, selon un décret lu en direct à la télévision publique OFTM. M. Ouane, 64 ans, ministre des Affaires étrangères de 2004 à 2011 sous la présidence d'Amadou Tourmani Touré, "est nommé Premier ministre" selon le bref décret lu par le secrétaire général adjoint de la présidence, Sékou Traoré lors d'un flash spécial. La formation de son gouvernement sera annoncée mardi, selon des sources concordantes. La nomination d'un civil au poste de Premier ministre de transition, attendue depuis l'investiture vendredi de Bah Ndaw, un colonel à la retraite et ancien ministre de la Défense, est la principale condition posée par les pays voisins du Mali à la levée de leurs sanctions.

EGYPTE

Sissi met en garde contre l'instabilité

Le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi a mis en garde dimanche contre des tentatives de déstabilisation du pouvoir à la suite d'appels à manifester de la part d'opposants à son gouvernement. "Certains ont essayé ces dernières semaines de profiter de la situation (qui résulte) des mesures fortes que nous prenons", a-t-il déclaré dimanche lors de

l'inauguration d'une raffinerie au nord du Caire. Les opposants ont appelé à manifester ont choisi de "blesser et de semer le doute parmi les Égyptiens sur ce que nous faisons", a ajouté le président Sissi, dont le discours était retransmis à la télévision. Des manifestants en nombre limité ont été aperçus ces derniers jours dans plusieurs villages, dans des vidéos partagées sur les

réseaux sociaux, en particulier par les sympathisants des Frères musulmans, mouvance interdite en Egypte. Ces rassemblements ont eu lieu dans un contexte de colère, en particulier dans les zones rurales, face aux réformes économiques menées par le gouvernement depuis 2016 et à une campagne visant à faire cesser les constructions illégales, à

l'aide notamment d'amendes aux contrevenants. Plusieurs vidéos de manifestants se sont avérées fabriquées (ou fausses...) selon la cellule Fact-checking chargée de vérifier les informations circulant sur les réseaux sociaux. Dans son discours, M. Sissi a remercié les Égyptiens de ne pas avoir répondu aux appels à manifester.

KARABAKH

La guerre fait toujours rage

Au moins 40 personnes sont mortes en 24 heures dans les combats opposant séparatistes du Nagorny Karabakh, soutenus par l'Arménie, avec l'Azerbaïdjan, selon des bilans annoncés hier, des affrontements laissant craindre une guerre ouverte entre Bakou et Erevan.



Toutes les puissances régionales et mondiales - Russie, Etats-Unis, France, Iran, UE -, exceptée la Turquie, alliée de Bakou, ont appelé à une cessation immédiate des hostilités, les plus graves depuis 2016. Le ministère de la Défense du Karabakh a reconnu la mort de 32 militaires depuis dimanche matin et le début des affrontements dans la région séparatiste azerbaïdjanaise du Nagorny Karabakh, peuplée majoritairement d'Arméniens. Ce territoire échappe au contrôle de Bakou depuis une guerre au début des années 1990 qui avait fait 30 000 morts. Six civils azerbaïdjaniens, un de plus que dimanche, et deux civils arméniens du Nagorny Karabakh ont également succombé.

**BILAN BIEN PLUS LOURD ?
L'AZERBAÏDJAN N'A PAS ANNONCÉ
DE PERTES MILITAIRES.**

Le bilan pourrait être bien plus lourd, les deux camps affirmant avoir infligé des centaines de pertes à l'adversaire et diffusant des images de combats. Bakou affirme avoir tué 550 soldats ennemis, et Erevan plus de 200. Le ministère de la Défense du Nagorny Karabakh a indiqué avoir regagné des positions perdues la veille, mais l'Azerbaïdjan a affirmé avoir fait des gains territoriaux, usant de "roquettes, de l'artillerie et l'aviation". Ce pays du Caucase a dépensé sans compter en armement ces dernières années grâce à sa manne pétrolière. Le général azerbaïdjanais, Mais Barkhouda-

rov, a proclamé que ses troupes sont "prêtes à se battre jusqu'à la dernière goutte de sang pour anéantir l'ennemi".

Après des semaines de rhétorique guerrière, l'Azerbaïdjan a dit avoir lancé dimanche une "contre-offensive" après une "agression" arménienne, usant de son artillerie, de blindés et de bombardements aériens sur la province sécessionniste. Ces combats, les plus meurtriers depuis 2016, ont provoqué l'inquiétude internationale, la Russie, la France et les Etats-Unis - les trois médiateurs du conflit au sein du Groupe de Minsk - appelant à un cessez-le-feu et à des négociations.

Le Premier ministre arménien, Nikol Pashinian, a accusé son ennemi historique d'avoir "déclaré la guerre au peuple arménien". Le président azerbaïdjanais, Ilham Aliiev, a, lui, promis de "vaincre".

Les combats ont alimenté une ferveur patriotique dans les rues arméniennes et azerbaïdjanaises.

"Les affrontements doivent continuer tant que nous n'aurons pas reconquis nos terres. Je suis prêt à aller au champ de bataille", lance Vidadi Alekperov, un garçon de café de 39 ans à Bakou.

"Nous allons nous battre jusqu'à la mort et régler le problème une fois pour toute", proclame de son côté Artak Bagdassarian, un habitant de Erevan de 36 ans qui attend sa conscription militaire.

La Turquie a signifié son soutien total à l'Azerbaïdjan. Erevan et les séparatistes ont

accusé Ankara d'ingérence politique et militaire.

LOI MARTIALE

Moscou entretient des relations cordiales avec les deux belligérants et représente le grand arbitre régional, et le président russe, Vladimir Poutine, a appelé à une cessation immédiate des hostilités.

Son porte-parole a répété ce message hier. "Les combats doivent cesser sans tarder", a déclaré à la presse Dmitri Peskov. La Russie reste plus proche de l'Arménie, les deux pays appartenant à la même alliance militaire dominée par Moscou. Tous les efforts de médiation du Groupe de Minsk ont échoué à résoudre ce conflit et des flambées de violences interviennent régulièrement au Nagorny Karabakh, comme en 2016.

Plus rare, en juillet 2020, Arméniens et Azerbaïdjanais se sont affrontés pendant plusieurs jours à leur frontière nord. Ces événements témoignent de tensions grandissantes depuis des mois.

Les deux Etats ont aussi décrété la loi martiale et l'Arménie la mobilisation générale. L'Azerbaïdjan impose un couvre-feu dans une partie du pays, notamment sa capitale.

Une guerre ouverte entre les deux pays laisse craindre une déstabilisation du Caucase du Sud, en particulier si la Turquie et la Russie, qui ont des intérêts divergents, interviennent dans le conflit.

AFP

ELECTION AMÉRICAINE

Trump sur la défensive à la veille de son débat crucial avec Biden

Donald Trump cherchait hier la riposte après les révélations explosives du New York Times sur sa situation fiscale à la veille d'un débat face à Joe Biden qu'il doit remporter s'il espère rattraper son retard dans les sondages.

750 DOLLARS : LE CHIFFRE A MARQUÉ LES ESPRITS.

C'est, selon le quotidien, le montant d'impôt fédéral sur le revenu payé par Donald Trump en 2016, année où il a remporté l'élection présidentielle. Le scoop est de taille car ses déclarations d'impôt sont au cœur d'une âpre bataille, Donald Trump ayant toujours farouchement refusé de les publier contrairement à tous ses prédécesseurs depuis les années 1970. Mine renfrognée, il a offert dimanche soir, lors d'un point de presse particulièrement décousu, l'image d'un président frustré, inquiet à six semaines de l'élection. S'il était battu, il deviendrait le premier président à ne pas être réélu depuis plus d'un quart de siècle (défaite de George H. W. Bush face à Bill Clinton en 1992). Au-delà du débat sur l'optimisation fiscale, l'article, qui dresse le tableau d'un groupe immobilier lourdement endetté, écorne encore un peu plus l'image d'un homme d'affaires à succès. Mettant en avant ses talents de négociateur et son "instinct" - il a toujours fait de son "succès" dans le monde des affaires un argument de campagne. "Sa situation financière est tendue, avec des pertes opérationnelles et des centaines de millions de dollars de dettes pour lesquelles il s'est porté personnellement garant", écrit le New York Times. S'il a dénoncé "des informations bidon", il s'est obstinément refusé à confirmer ou infirmer les chiffres désormais publics, s'en tenant à des attaques en règle contre les médias. "Mon père a payé des dizaines de millions de dollars d'impôt", a avancé hier matin son fils Donald Jr, sur Fox News, évoquant en particulier les impôts locaux. Facteur inquiétant pour le Président : la remarquable stabilité des sondages qui penchent tous en faveur de son adversaire démocrate.

Selon le dernier sondage Washington Post-ABC, l'ancien vice-président de Barack Obama a une avance de dix points au niveau national (53 % contre 43 %), quasiment identique à celle observée en août avant les conventions des deux partis. Dans les Etats-clés qui détermineront l'issue du scrutin du 3 novembre, l'écart est moins important, mais Joe Biden reste bien positionné, en particulier dans le Wisconsin, remporté en 2016 par le républicain. Le président américain s'exprimera en début d'après-midi depuis les jardins de la Maison Blanche sur l'épidémie de coronavirus, sujet sur lequel il est resté plutôt en retrait depuis que les Etats-Unis ont franchi la barre des 200 000 décès.

LE CANDIDAT DÉMOCRATE N'A, LUI, AUCUNE APPARTIENANCE PUBLIQUE À SON AGENDA.

Donald Trump entend lui continuer à vanter son choix annoncé samedi d'Army Coney Barrett, une magistrate connue pour ses convictions religieuses traditionalistes, pour siéger à la Cour suprême. Il a prêté une confirmation "rapide" de cette nomination par le Sénat, où son camp républicain est majoritaire. Mais à l'approche du débat de mardi soir, sa stratégie suscite des interrogations, tant son message est brouillé.

S'il ironise régulièrement - insultes à l'appui - sur l'état de santé physique et mental de son adversaire démocrate, il assure aussi que ce dernier est la favori du face-à-face à venir fort de ses 47 années d'expérience en politique. Ce weekend, il a de nouveau formulé une étrange demande : un contrôle antidopage pour Joe Biden.

La stratégie n'a rien de nouveau et n'a, semble-t-il, rien à voir avec le comportement de son adversaire. Il y a quatre ans, il avait formulé exactement la même demande, à l'époque face à Hillary Clinton.

AFP

ESPAGNE

La justice confirme l'inéligibilité du président régional catalan

La plus haute instance judiciaire espagnole a confirmé hier la condamnation du président indépendantiste régional catalan, Quim Torra, à un an et demi d'inéligibilité pour désobéissance, entraînant sa destitution et un risque de répercussions politiques majeures. Dans son communiqué, le Tribunal Suprême "confirme la

condamnation à un an et demi d'inéligibilité de M. Torra pour un délit de désobéissance". Condamné en première instance en décembre, M. Torra avait refusé d'obéir "de manière répétée et obstinée" aux ordres de l'autorité électorale lui enjoignant de retirer une banderole au contenu séparatiste de la façade du siège du gouvernement régional avant les élections législatives d'avril

2019, a ajouté le tribunal. La confirmation de sa condamnation entraîne la destitution de M. Torra de ses fonctions de président de la Catalogne, une riche région du nord-est de l'Espagne aux compétences élargies qui a été le théâtre en 2017 d'une tentative de sécession. Dans la foulée de la décision du Tribunal suprême, le tribunal supérieur de Catalogne, qui l'avait condamné en

première instance, a appelé M. Torra à s'abstenir "d'exercer" sa fonction et a demandé à son vice-président Pere Aragonès d'effectuer l'intérim à la tête de la région. Mais les services de M. Torra, interrogés par l'AFP, ont précisé qu'ils estimaient que la sentence ne serait effective que quand le dirigeant indépendantiste en aurait été informé personnellement.

Qui est derrière la juge qui fait le procès d'Assange ?

Emma Arbuthnot est la juge en chef qui, à Londres, a instruit le procès pour l'extradition de Julian Assange aux USA, où l'attend une condamnation à 175 ans de prison pour « espionnage », c'est-à-dire pour avoir publié, en tant que journaliste d'investigation, des preuves des crimes de guerre états-unis, parmi lesquels des vidéos sur les massacres de civils en Irak et Afghanistan. Au procès, confié à la juge Vanessa Baraitser, toute requête de la défense a été rejetée.

En 2018, après qu'est tombée l'accusation de violence sexuelle, de la part de la Suède, la juge Arbuthnot a refusé d'annuler le mandat d'arrêt, de sorte qu'Assange ne puisse pas obtenir asile en Équateur. Arbuthnot a rejeté les conclusions du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire d'Assange. Non écoutées non plus celles du responsable Onu contre la torture : « Assange, détenu dans des conditions extrêmes d'isolement non justifiées, présente les symptômes typiques d'une exposition prolongée à la torture psychologique ». En 2020, alors que des milliers de détenus ont été transférés aux arrêts domiciliaires en tant que mesure anti-coronavirus, Assange a été maintenu en prison, exposé à la contagion dans des conditions physiques affaiblies. Au tribunal Assange ne peut pas se consulter avec ses avocats, il est gardé isolé dans une cage en verre blindé, et menacé d'expulsion s'il ouvre la bouche. Qu'y a-t-il derrière cet acharnement ? Arbuthnot a le titre de « Lady », étant l'épouse de Lord James Arbuthnot, connu comme « faucon » Tory, ancien ministre des adjudications de la Défense, lié au complexe militaro-industriel et aux services secrets. Lord Arbuthnot est notamment président du comité consultatif britannique de Thalès, multinationale française spécialisée dans les systèmes militaires aérospatiaux, et membre de celui de la société Montrose Associates, spécialisée en intel-



ligence stratégique (charges bouthnot rétribuées). Lord Arson So- fait partie de la Henry Jack tank ciety (HJS), influent think menttransatlantique lié au gouverner et au renseignement des USA. En juillet dernier, le secrétaire d'état états-unien Mike Pompeo est intervenu à Londres à une table-ronde de la HJS : depuis qu'il était directeur de la CIA en 2017, il accuse WikiLeaks, fondée par Assange, d'être « un service d'espionnage de l'ennemi ». Même campagne conduite par la Henry Jackson Society, qui accuse Assange de « semer des doutes sur la position morale des gouvernements

démocratiques occidentaux, avec l'appui de régimes autocratiques ». Dans le conseil politique de la HJS, aux côtés de Lord Arbuthnot, se trouvait jusque récemment Priti Patel, l'actuelle secrétaire aux Affaires intérieures du Royaume-Uni, à qui revient l'ordre d'extradition d'Assange. À ce groupe de pression qui mène une campagne martelante pour l'extradition d'Assange, sous la régie de Lord Arbuthnot et autres influents personnages, est substantiellement reliée Lady Arbuthnot. Elle a été nommée par la Reine magistrat en chef en septembre 2016, après que WikiLeaks avait publié en

mars les documents les plus prometteurs pour les USA. Parmi lesquels les e-mails de la secrétaire d'état Hillary Clinton qui révèlent le véritable objectif de la guerre Otan contre la Libye : empêcher que celle-ci usât ses réserves d'or pour créer une monnaie pan-africaine alternative au dollar et au franc CFA, la monnaie imposée par la France à 14 ex-colonies africaines. Le véritable « délit » pour lequel Assange est jugé est celui d'avoir ouvert une brèche dans le mur domerté politico-médiatique qui couvre les intérêts réels de puissantes élites qui, opérant dans l'« État profond »,

jouent la carte de la guerre. C'est ce pouvoir occulte qui soumet Julian Assange à un procès, instruit par Lady Arbuthnot, qui comme traitement de l'accusé rappelle ceux de la Sainte Inquisition. S'il était extradé aux USA, Assange serait soumis à des « mesures administratives spéciales » beaucoup plus dures que les britanniques : il serait isolé dans une petite cellule, ne pourrait pas contacter sa famille ni parler, pas même par l'intermédiaire de ses avocats qui, s'ils portaient un de ses messages, seraient incriminés. En d'autres termes, il serait condamné à mort.

Par Manlio Dinucci

Les USA au bord de la guerre civile

Dans le présent article, l'auteur cherche à attirer notre attention sur un fait difficile à concevoir pour les Occidentaux : le peuple états-unien vit une crise de civilisation. Il est si profondément divisé que l'élection présidentielle ne vise pas seulement à élire un chef, mais à déterminer ce que doit être le pays (empire ou nation ?). Aucun des deux camps n'est capable d'accepter de perdre, tant et si bien que chacun pourrait avoir recours à la violence pour imposer son point de vue. Alors que l'élection présidentielle approche aux États-Unis, le pays se divise en deux camps qui se soupçonnent mutuellement de préparer un coup d'État. D'un côté le Parti démocrate et les républicains hors parti, de l'autre les jacksoniens qui sont devenus la majorité au sein du Parti républicain sans en partager l'idéologie. Soutenez-vous, déjà en novembre 2016, une société de manipulation des médias dirigée par le maître de l'Agit-Prop, David Brock, récoltait plus de 100 millions de dollars pour détruire l'image du président-élu avant qu'il ne soit investi. Depuis cette date, c'est-à-dire avant qu'il n'ait pu faire quoi que ce soit, la presse internationale décrit le président des États-Unis comme un incapable et un ennemi du peuple. Certains journaux ont même appelé à l'assassiner. Durant les presque quatre années suivantes, sa propre administration n'a cessé de le dénoncer comme un traître stipendié par la Russie et la presse internationale la violem-

ment critiqué. Actuellement, un autre groupe, le Transition Integrity Project (TIP), planifie des scénarios pour le renverser à l'occasion de l'élection de 2020, qu'il la perde ou qu'il la gagne. Cette affaire est devenue nationale depuis que la fondatrice du TIP, le professeur Rosa Brooks, s'est fendue d'un long article dans le Washington Post dont elle est une contributrice attirée. Le TIP a organisé quatre jeux de rôle en juin dernier. Il a simulé divers résultats pour anticiper les réactions des deux candidats. La totalité des participants étaient des démocrates et des républicains (idéologiquement parlant et non pas « républicains » au sens de l'appartenance au parti), aucun n'était jacksonien. Sans surprise, ces personnalités considéraient toutes que « L'administration Trump a régulièrement sapé les normes fondamentales de la démocratie et de l'état de droit. Elle a adopté de nombreuses pratiques corrompues et autoritaires ». Elles ont donc conclu que le président Trump tenterait un coup d'État et ont imaginé qu'il était de leur devoir de concevoir préventivement un coup d'État « démocratique ». C'est une caractéristique de la pensée politique contemporaine de s'afficher en faveur de la démocratie, mais d'en refuser les décisions qui vont à l'encontre des intérêts de la classe dirigeante. Au demeurant, les membres du TIP admettent volontiers que le système électoral US qu'ils défendent est profondément « anti-dé-

mocratique ». Rappelons que la Constitution n'attribue pas l'élection présidentielle aux citoyens, mais à un collège électoral composé de 538 personnes désigné par les gouverneurs. La participation des citoyens qui n'était pas prévue lors de l'indépendance s'est progressivement imposée dans la pratique, mais uniquement à titre indicatif pour les gouverneurs. Ainsi, en 2000, lors de l'élection de George W. Bush, la Cour suprême de Floride avait rappelé qu'elle n'avait pas à connaître le souhait des citoyens de Floride, mais uniquement celui des 27 électeurs désignés par leur gouverneur de Floride. Contrairement à une idée répandue, la Constitution des États-Unis ne reconnaît pas de souveraineté populaire, mais uniquement une souveraineté des gouverneurs. En outre, le Collège électoral conçu par Thomas Jefferson ne fonctionne plus correctement depuis 1992 : le candidat élu ne dispose plus de la majorité des souhaits des citoyens dans les États qui font basculer l'élection. Le TIP a mis en lumière à peu près tout ce qui pourrait avoir lieu durant les trois mois qui séparent le scrutin de l'investiture. Il admet qu'il sera très difficile d'établir les résultats compte tenu du recours au vote par correspondance en période d'épidémie. Le TIP a volontairement pas exploré l'hypothèse que le Parti démocrate annonce l'élection de Joe Biden malgré un dépeuplement insuffisant et que la présidente de la Chambre des Représentants, Nancy Pelosi,

lui fasse prêter serment avant que Donald Trump ait pu être déclaré perdant. Dans un tel cas de figure, il y aurait deux présidents rivaux, ce qui marquerait le début d'une Seconde Guerre civile. Cette éventualité encourage certains à envisager de faire sécession, de proclamer unilatéralement l'indépendance de leur État. C'est particulièrement vrai sur la côte Ouest. Pour prévenir ce processus de délitement, certains prônent de diviser la Californie afin de donner plus de membres du Collège électoral à sa population. Cependant cette solution est déjà une prise de position dans le conflit national car elle privilégie la représentation populaire au détriment du pouvoir des gouverneurs. En outre, j'avais évoqué, en mars dernier, la tentation putschiste de certains militaires à laquelle plusieurs officiers supérieurs ont fait référence par la suite. Ces différents points de vue attestent de la crise profonde que traversent les États-Unis. L'« empire américain » aurait dû se disloquer après la dissolution de l'Union soviétique. Il n'en fut rien. Il aurait dû se réinventer avec la globalisation financière. Il n'en fut rien. Chaque fois, un conflit (la division ethnique de la Yougoslavie, les attentats du 11 septembre) est venu raviver le mourant. Il ne sera plus possible très longtemps de repousser les échéances.

Par Thierry Meyssan